

# BULLETIN D'INSCRIPTION



Centre de Formation continue pour adultes – Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro 11770675477 auprès du préfet région Ile de France  
N° SIRET : 852 111 343 00012 - Code APE : 8559A - Formation continue d'adultes  
Voir conditions et modalités d'inscription sur les pages suivantes

Organisme de formation certifié  
4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel  
01.76.27.22.79 -  
contact@formavie-idf.fr  
www.formavie-idf.fr

## COORDONNÉES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

CIVILITE :  Madame  Monsieur  
NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / ..... (JOUR/MOIS/ANNEE)  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....  
TELEPHONE : .....  
NATIONALITÉ : .....  
MAIL : .....  
PROFESSION : .....

## FORMATION SOUHAITEE

INTITULÉ DE LA FORMATION : .....  
DATES DE FORMATION : DU ..... / ..... / ..... AU ..... / ..... / .....  
TARIF DE LA FORMATION : .....

## FINANCEMENT

COMMENT SOUHAITEZ-VOUS FINANCER VOTRE FORMATION ?

AUTO-FINANCEMENT  ENTREPRISE  
 OPCO  CPF  
 AUTRE (PRÉCISEZ) : .....

COORDONNEES COMPLÈTE DU FINANCEUR (NOM, ADRESSE, MAIL, TEL, ...) :  
.....  
.....  
.....  
.....

## APPROBATION

DATE : ..... / ..... / 2025  
LIEU : .....  
SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ"

# FONCTIONNEMENT DE FORMAVIE



*Merci de prendre le temps de lire attentivement toutes les informations avant de vous engager et de signer la première page du bulletin d'inscription. Une fois les termes acceptés, votre engagement sera définitif.*

Organisme de formation certifié  
4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel  
01.76.27.22.79 -  
contact@formavie-idf.fr  
www.formavie-idf.fr

## MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION À LA FORMATION

Les pré-inscriptions peuvent être réalisées sur place à Noisiel, où un entretien individualisé permet d'orienter au mieux chaque apprenant. À l'issue de cet entretien, un dossier d'inscription devra être rempli pour envisager une entrée en formation. Elles peuvent également se faire à distance. Le formulaire d'inscription, disponible sur notre site internet (rubrique "Tarifs et inscription"), doit être dûment complété et renvoyé à [contact@formavie-idf.fr](mailto:contact@formavie-idf.fr). Une confirmation par email sera envoyée une fois l'inscription validée. En cas de besoin, le stagiaire sera contacté pour une proposition adaptée.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION À NOS FORMATIONS

Pour les formations nécessitant des prérequis, il revient au participant ou à son représentant de s'assurer, grâce aux informations fournies par notre organisme, que les compétences ou le niveau requis sont atteints pour suivre la formation avec succès. Notre catalogue, bulletin d'inscription, et conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet. Pour des renseignements spécifiques (administratifs, pédagogiques, accessibilité ou aménagement), contactez-nous directement.

L'inscription est confirmée après la signature de la convention de formation par les deux parties, dans le respect des délais convenus.

## MODALITÉS DE PRÉINSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrits nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours. L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

## TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

N'hésitez pas à nous contacter directement pour un devis détaillé. Vous retrouverez également les prix sur notre catalogue de formation, téléchargeable directement en ligne, sur notre site internet. Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de FORMAVIE, par virement bancaire (coordonnées bancaires disponible sous demande) ou paiement par carte bleue.

## PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR PARITAIRE AGRÉÉ (OPCO)

L'organisme de formation FORMAVIE est agréé en tant qu'organisme de formation, sous le numéro 11 77 06754 77 et sous le Siret : 852 111 343 00012, lequel est **certifié Qualiopi** au 02 mai 2023, au titre de la catégorie " Actions de formation ".

# FONCTIONNEMENT DE FORMAVIE



*Merci de prendre le temps de lire attentivement toutes les informations avant de vous engager et de signer la première page du bulletin d'inscription. Une fois les termes acceptés, votre engagement sera définitif.*

Organisme de formation certifié  
4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel  
01.76.27.22.79 -  
contact@formavie-idf.fr  
www.formavie-idf.fr

## **PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR PARITAIRE AGRÉÉ (OPCO)**

Les formations délivrées peuvent donc être prises en charge par les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement. Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation. En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO), le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation

## **PRÉSENCE ET LIEUX DE FORMATION**

### **CONVOCAION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE**

FORMAVIE fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires. À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, FORMAVIE délivre une attestation d'entrée en formation ainsi qu'un certificat de réalisation de formation à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

### **LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION**

Les informations sont communiquées avant le début de la formation, au même titre que les horaires. Toutefois, les formations se déroulent en demi-journée ou bien en journée complète de 6h dans nos locaux qui se situent au 4 Allée Jean Paul Sartre, 77186 Noisiel. Facilement accessibles par les transports en commun, nos locaux sont adaptés aux personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières). Nos locaux se situent à 2min à pieds du RER A station NOISIEL. En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en distanciel. Il est également possible que les formations se dispensent dans les locaux du client.

## **CONDITIONS D'ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT**

### **CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU STAGIAIRE OU DU CLIENT**

Le client peut annuler son inscription ou celle de son salarié à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel : contact@formavie-idf.fr ou par voie postale au 4 Allée Jean Paul Sartre 77 186 Noisiel. Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par FORMAVIE. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de FORMAVIE distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à FORMAVIE.

# FONCTIONNEMENT DE FORMAVIE



*Merci de prendre le temps de lire attentivement toutes les informations avant de vous engager et de signer la première page du bulletin d'inscription. Une fois les termes acceptés, votre engagement sera définitif.*

Organisme de formation certifié  
4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel  
01.76.27.22.79 -  
contact@formavie-idf.fr  
www.formavie-idf.fr

## **CONDITIONS D'ANNULATION, MODIFICATION OU REPORT**

### **CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU STAGIAIRE OU DU CLIENT**

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, FORMAVIE se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit : - si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation - si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix T.T.C. de la formation - si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix T.T.C. de la formation.

### **CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION**

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrits ou si la demande est partagée par la majorité des participants à la formation. En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par mail le nom et les coordonnées du remplaçant. En cas d'annulation, FORMAVIE procédera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu. En cas de force majeure, FORMAVIE pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais. Conformément aux réglementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), FORMAVIE ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

## **PROGRAMME ET INGENIERIE DES FORMATIONS**

### **PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS**

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client. S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. FORMAVIE peut également concevoir une ingénierie spéciale pour le client s'il le souhaite, moyennant des frais supplémentaires.

### **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de FORMAVIE. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement.

# FORMATIONNEMENT DE FORMAVIE

---



*Merci de prendre le temps de lire attentivement toutes les informations avant de vous engager et de signer la première page du bulletin d'inscription. Une fois les termes acceptés, votre engagement sera définitif.*

Organisme de formation certifié  
4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel  
01.76.27.22.79 -  
contact@formavie-idf.fr  
www.formavie-idf.fr

## RÈGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à FORMAVIE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

## RÉCLAMATIONS ET SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger. Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises : par mail : [contact@formavie-idf.fr](mailto:contact@formavie-idf.fr) par courrier : 4 Allée Jean Paul Sartre, 77 186 Noisiel par téléphone : 01 76 27 22 79 Les informations que vous nous transmettez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.